SAS LAVERGN'AUTO

QUARTIER DE LA LAITERIE 15250 JUSSAC

Tél.: 04.71.45.68.01 Portable : 06.71.94.10.92

E-mail: garagemultiservice@hotmail.fr

Capital : 5000 Euros RCS 815343215 AURILLAC SIRET 81534321500019

APE 4520A

TVA intracommunautaire : FR57815343215

DUPLI. N° 1 2024000228 du 01/03/2024 - Ets 01

FACT.

Client Numéro 277



M. LERON MARIE 5 ROUTE DE MONTPLAISIR

15250 JUSSAC

N° OR 4503

Page 1/1

<i>Marque</i> RENAULT		Modèle	Туре	N° Série			P. CT	P.F.
		SCENIC 3	M10RENVP321Y892	VF1JZ14K649343883		43883	28/10/2017 5	
Genre Energie VP GO		Couleur	Peinture 1	1ère MEC 28/10/2013		natriculatio	n Kilométrage 172445	
		NOIR	2			CZ299YJ		
Référence		Désignation	Px Unitaire	e Qté/Tps	Ctva	Rem.%	Montant Ne	et HT
YACCO5\	W30R	HUILE MOTEUR YACCO 5	W30 LUBE R 10.80	0 4.50	2		4	18.60
FILTLS94	6	FILTRE A HUILE PURFLU	K 14.90	0 1.00	2	10.00	1	13.41
FILTFCS7	770	FILTRE A GASOIL PURFL	JX 59.9	7 1.00	2	10.00	5	53.97
FILTA131	4	FILTRE A AIR PURFLUX	25.70	6 1.00	2	10.00	2	23.18
VID3		FORFAIT VIDANGE HUILE HUILE,AIR,GO (niveaux,pr		0	2		3	35.00
CR2032		PILE CR2032 3V	3.03	3 2.00	2			6.06
		***** REGLE 216.26 — PAI	R REGLEMENT PAR CHEQUE *****					

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
2	180.22	20.00	36.04	216.26			
					180.22	36.04	

Payable le : 01/03/2024

216.26 EUR

PAIEMENT: Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commercants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.